

Economie

Les forêts françaises, nouvel eldorado industriel ?

Par [Nolwenn Weiler](#) (24 septembre 2012)

Le bois en tant qu'énergie renouvelable suscite les convoitises. Des projets de scieries géantes et d'usines de cogénération sortent des cartons. Et menacent l'équilibre d'une filière déjà fragilisée par les délocalisations et la spéculation. Face à l'exploitation intensive de la forêt qui se dessine, des artisans et des PME prônent la mutualisation et les filières courtes.



C'est un gigantesque complexe industriel de sciage et de production d'énergie renouvelable au cœur du Morvan. Le petit village de Sardy-lès-Epiry (Nièvre) a été choisi par l'entreprise Erscia – Energies renouvelables et sciages de France – pour accueillir son futur pôle industriel. La création de 120 emplois directs est annoncée. Les ateliers débiteront près d'un million de m³ de bois par an tout en produisant de l'électricité par cogénération. Bref, création d'emplois se conjuguerait avec transition écologique et réindustrialisation. De quoi se réjouir ? Pas si sûr.

Approuvé par la quasi-totalité des élus locaux, le projet Erscia est vivement critiqué par une partie de la population. Ses détracteurs mettent en avant les risques de déforestation, de pollutions atmosphériques liées à la cogénération, la destruction des industries locales déjà installées, le trafic de camions, et la perte de ressources touristiques, importantes dans le Morvan (voir notamment [leur site](#)). Et les 250 000 tonnes de granulés de bois produits alimenteront une usine d'électricité d'Electrabel en... Belgique [1]. Le projet dessine aussi une nouvelle manière d'exploiter les forêts, qui pourrait bien se révéler davantage destructrice d'emplois et de ressources.

Vers une Wood Valley française ?

Son promoteur Pascal Jacob, considère le Morvan comme la future « Wood Valley » française. L'enjeu : la production massive de bois énergie pour alimenter, entre autres, les chauffages au bois, dont la vente ne cesse de progresser. Car la biomasse est à la mode. C'est l'une des principales énergies renouvelables aux côtés de l'hydraulique, de l'éolien et du solaire. « *La France accuse un tel retard dans les secteurs éolien et photovoltaïque que pour honorer ses engagements européens de 20% d'énergies renouvelables d'ici 2020, elle mise quasiment tout sur la biomasse, en particulier le bois* », prévient René Montagnon, membre de la commission Forêt d'Europe écologie Les Verts. La ministre de l'Écologie Delphine Batho considère d'ailleurs la biomasse comme « *une énergie majeure du mix énergétique français* » [2] !



Vendues comme des projets industriels « verts », ces scieries géantes misent sur le bois énergie, dont la valeur s'envole, menaçant l'équilibre de toute la filière. Le créneau est tellement prometteur que la scierie [Moulinvest](#), cinquième de France, est entrée en bourse en avril dernier. Mais cette mode, si elle n'est pas encadrée, pourrait produire des dégâts irréparables.

La 3ème forêt d'Europe

La France dispose de la 3ème forêt d'Europe, derrière la Suède et la Finlande : 16 millions d'hectares boisés, soit environ 28% du territoire métropolitain. Les forêts françaises et sa filière bois font vivre 400 000 personnes : de la gestion des forêts à la fabrication de meubles et parquets, en passant par le sciage, la confection de papier, la construction de charpente ou de granulés pour le chauffage, le secteur abrite une grande diversité de métiers. Un chiffre d'affaires de 60 milliards [3], généré par quelques 100 000 entreprises qui maillent

étroitement le territoire français, souvent dans un milieu rural frappé de plein fouet par la crise.

Malgré ce potentiel, la filière bois affiche une balance commerciale déficitaire de 6 milliards d'euros. Juste derrière le secteur de l'énergie, plombé par les importations d'hydrocarbures. Pourtant, le bois français s'exporte, d'abord vers la Belgique : « *Mais derrière cette destination européenne, se cachent les traders belges et allemands sur ce marché. Le port d'Anvers est l'une des principales voies de sortie pour les bois européens* », déplore Laurent Denormandie, président de la Fédération nationale du bois (FNB). « *Ils se servent d'autant plus volontiers chez nous que les taxes à l'export y sont... nulles !* »

Du bois exporté... vers la Chine

Chênes et hêtres s'exportent aussi massivement vers la Chine, très gourmande en bois. Les ventes à destination de Pékin ont doublé en 2011. Problème : la matière première s'en va par conteneurs entiers, et revient sous forme de produits manufacturés, bien plus chers. Là encore, la FNB dénonce l'absence de taxe européenne à l'importation. « *Sciages, parquets et meuble nous reviennent d'Asie à des prix défiant toute concurrence ! Alors même que la Chine taxe chez elle les parquets importés à hauteur de 20% et les meubles à hauteur de 100% !* »

Pour les entreprises du secteur, c'est un peu la « double-peine » : à l'augmentation du prix de la matière première due à la forte demande mondiale, s'ajoute la concurrence avec des produits qui reviennent bien moins chers d'Asie. « *La filière doit donc se protéger, via des quotas à l'export par exemple, et s'organiser différemment* », propose Laurent Denormandie. Une porte par laquelle les partisans d'une industrialisation à outrance cherchent à s'engouffrer. Ils se mettent même à rêver d'une « *diagonale des scieries* », qui traverserait la France des Vosges aux Landes, avec quatre ou cinq énormes unités, comme Erscia.

La forêt française sous-exploitée ?

Leur principal argument : la forêt française serait sous-exploitée. Mais les chiffres sont controversés. En 2010, l'inventaire forestier national ([IFN](#)) a admis que son modèle de calcul était défectueux. Le rapport commandé à l'époque par Nicolas Sarkozy à l'ancien ministre de l'Agriculture Jean Puech (UMP) annonçait une production annuelle de 103 millions de m³ de bois. Après révision des chiffres, celle-ci est redescendue à 83 millions de m³.

Selon les estimations, le taux de prélèvement de bois sur la forêt reste pour l'instant très raisonnable : entre 50% et 60% de l'accroissement naturel de la forêt. Quand 100 nouveaux arbres arrivent à maturité, on en prélève entre 50 et 60. Cela signifie que la forêt continue de s'accroître. Sans menacer son renouvellement, certains estiment, comme [l'association Négawatt](#), que ce taux de prélèvement pourrait monter jusqu'à 75% afin de répondre à la demande de bois-énergie. Mais si les projets de scieries géantes se multiplient, le bois risque de manquer, et de créer une concurrence interne à la filière entre production de biomasse, fabrication de papier et entreprises d'ameublement, deux secteurs déjà très fragilisés.

Chênes nulle part, sapins partout

« *Ce n'est pas forcément un scandale de ne pas exploiter la totalité de la ressource* », rétorque un membre de l'Office national des forêts (ONF). « *Les forêts de montagne ne sont pas exploitées du tout parce que cela coûterait trop cher. La forêt doit être gérée sur le très*

long terme. Il ne s'agit pas de tout prélever d'un coup. » Biodiversité, stockage de CO2, gestion écologique de la ressource en eau, attrait touristique, refuge sans pesticides pour diverses espèces, compléments de revenus (chasse, champignons, cueillette) : « La forêt n'est pas qu'un tas de bois », rappelle-t-il. La multiplicité des propriétaires forestiers – plus de 3,5 millions – rend également difficile une exploitation plus rationnelle. Certains ne possèdent parfois qu'un hectare. « Il n'est pas avantageux, pour eux, de faire venir une abatteuse. Résultat : leurs forêts ne sont pas entretenues et le bois est perdu, détaille Marc Pascualini, forestier et délégué régional du Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel (Snupffen).



Exploiter davantage signifie planter davantage. Mais quels arbres ? La forêt française est composée quasiment aux deux tiers de feuillus (chênes, hêtres, bouleaux...). Leurs « concurrents », les résineux (sapins, mélèzes...), rencontrent cependant un succès fou. De pousse plus rapide, plus simple à travailler, moins cher, faisant appel à des techniques de sciage standardisées, ils sont prisés par le BTP, l'industrie de l'ameublement et... les producteurs de bois énergie. La scierie géante de Sardy-lès-Epiry sera exclusivement alimentée en résineux (épicéa, pin, sapin et douglas). Pour les pouvoirs publics et une partie des professionnels, il faut adapter la forêt française et accélérer l'enrésinement du pays.

La forêt doit-elle s'adapter à l'industrie ?

D'autant que le rythme des plantations s'est sérieusement ralenti en France ces dix dernières années. 28 millions de jeunes arbres ont été plantés en 2010, contre 300 millions en Allemagne et en Suède, ou un milliard en Pologne. Mais le tout résineux ne fait pas l'unanimité. « Il est dommage que la filière bois subisse les marchés et dédaigne la ressource

feuillue disponible en abondance. C'est à l'industrie de s'adapter à la forêt et non l'inverse », réagit France Nature Environnement ([FNE](#)), qui fédère plus de 3000 associations écologistes.

De nombreux forestiers partagent ce point de vue. « *La monoculture de résineux, c'est notre drame, témoigne l'un d'eux. Cela correspond à une gestion productiviste de la forêt. On est sur un système proche de l'agriculture intensive. C'est le modèle landais. On plante en ligne. On coupe à blanc au bout de 40 ans. On récolte. On replante. C'est une vision à très court terme.* » Une sylviculture plus extensive, et surtout plus variée, permet de limiter les risques financiers à long terme. Elle rend aussi la forêt plus robuste face aux ravageurs et aux risques climatiques.

Les projets de scieries géantes profitent également des déboires du secteur. « *On perd une scierie tous les trois jours en France depuis 30 ans, ce qui ne semble émouvoir personne* », avance Maurice Chalayer, animateur de l'Observatoire des métiers de la scierie [4]. 15 000 emplois perdus depuis 1980. En 2010, 10 000 personnes travaillent dans 1 700 scieries, dont une majorité de petits établissements artisanaux [5]. « *C'est d'autant plus dommage que la plupart du temps, les scieries ferment faute de repreneur, privant à chaque fois un territoire rural d'une activité économique qui pourrait être pérenne.* », déplore Maurice Chalayer.

Résultat : les scieries françaises produisent aujourd'hui autant de bois qu'en... 1973, à la veille du pic pétrolier (soit 10 millions de m³ de bois). Faut-il pour autant copier le modèle allemand, qui a doublé sa production en 10 ans grâce à de nouvelles scieries industrielles et peut aujourd'hui en fournir le double ? Pas sûr. Depuis la crise de 2009, pour survivre, plusieurs grosses scieries allemandes ont été largement soutenues par les banques et les aides publiques, observe Maurice Chalayer.

Industries contre artisans

Car la production de bois énergie est loin d'être la plus rentable. « *Question valeur ajoutée, le meilleur usage du bois, c'est le bois d'œuvre* », insiste René Montagnon. Il est composé de grumes destinées aux usages « nobles » de la ressource : menuiserie, charpente, caisserie, ameublement. « *Il faut 2 000 m³ de bois énergie pour créer un emploi, contre 300 m³ en bois d'œuvre !* » Mais les artisans souffrent. « *Les normes en matière de résistance mécanique ont été faites pour protéger les scieries industrielles qui ne font que du résineux* », dénoncent des charpentiers habitués à travailler avec des feuillus. Si le bois est local et non traité, il n'est plus assuré par la garantie décennale, qui permet à un particulier de se retourner contre l'entreprise qui aura édifié sa maison si un défaut est constaté. Résultat : le bois industriel est favorisé au détriment des artisans et des circuits courts.

Autre question, celle de la formation. En France, les savoir-faire disparaissent. « *Sur les chantiers, les manœuvres non qualifiés et sous payés sont légion. Les risques de défauts de construction sont importants. Il faudrait revoir les systèmes de formation, et notamment le CAP de charpentier, en l'orientant vers le travail du bois plus que vers la mise en œuvre de systèmes industriels* », témoigne un charpentier, qui croule sous les commandes.

Vers un bois AOC ?

Pour favoriser les filières courtes, qui assurent une gestion plus raisonnable de la forêt et favorisent la création d'emplois bien rémunérés, certains professionnels s'organisent collectivement. En Chartreuse, dans les Alpes, [le premier bois AOC](#) de France devrait bientôt

voir le jour. Le principe est le suivant : constituer un stock collectif de bois local pour la construction de charpentes et de maisons à ossatures en bois. Grâce à des sections standardisées, le bois stocké répond aussi bien aux besoins des charpentiers, des constructeurs et des architectes. Pour l'acheteur, la démarche est simple : un numéro de téléphone unique pour les commandes, une disponibilité du bois sous 72 heures. Initié par le Comité interprofessionnel du bois de Chartreuse (CIBC), ce dispositif géré par les professionnels du massif permet de préserver la filière bois et de participer à l'économie locale.

Dans le grand Ouest, Yannick Robert, technicien forestier a mis en place voici 7 ans, une filière bois locale, qui permet de mettre en relation directe des petits propriétaires et des utilisateurs locaux. « *Les gens viennent me voir en me demandant quel produit industriel ils peuvent utiliser pour leur terrasse ou leur bardage. Je leur réponds qu'il suffit de mettre le bon bois local au bon endroit. En plus c'est souvent moins cher ! Sur les circuits de résineux, nous sommes entre 15 et 35% moins cher que le marché. Et presque moitié moins pour le feuillu !* »

Mutualisation et relocalisation

Yannick Robert, et les bûcherons, scieurs ou transporteurs avec qui ils travaillent, y trouvent leur compte et du sens. « *Nous sommes autonomes, nous gagnons notre vie, et proposons aux clients des bois de qualité. Nous restons malheureusement un marché de niche. Pour que cela se développe, il faudrait des réseaux inter-régionaux. Et que les élus s'engagent davantage.* », explique-t-il. En restreignant, par exemple, les commandes publiques en bois exotiques.

Avec le départ de Nicolas Sarkozy, soupçonné de vouloir [brader l'ONE](#) au privé, voir de céder une partie de la forêt publique, les acteurs ont l'impression d'avoir échappé au pire. Mais alors que se profilent aussi le grand chantier de la rénovation thermique, et le regain d'intérêt pour le bois comme matériau de construction plus écolo, se pose l'épineuse question du modèle de production. « *Lors de la conférence environnementale, ni le président de la République François Hollande, ni le Premier ministre Jean-Marc Ayrault n'ont évoqué la nécessité d'un plan d'urgence en faveur de la filière Forêt-Bois pour assurer la transition énergétique de la France* », regrettent les professionnels du secteur. Le gouvernement favorisera-t-il les scieries géantes, type Erscia, ou le développement de PME et de filières courtes ?

Nolwenn Weiler

Notes

[1] Voir le site du projet [Erscia](#).

[2] [Colloque](#) national sur la biomasse, 3 juillet 2012.

[3] Selon la [Fédération nationale du bois \(FNB\)](#)

[4] Voir [leur site](#).

[5] 182 unités industrielles produisent 6 millions de m³, 800 unités semi-industrielles pour 3 millions de m³ et 880 unités artisanales pour 400 000 m³.

Cet article vous a intéressé ? Basta ! a besoin de ses lecteurs pour poursuivre son travail, [faites un don](#).

- 1 - De **Un partageux** | 15:22 | 25 septembre 2012 |

Peu nombreux sont les gens, hormis les productivistes, qui vont mettre en cause les dangers et les impasses de la monoculture forestière. La création de scieries géantes, avec les entreprises d'exploitation forestière assorties qu'elles vont générer, ne va qu'amplifier ce que nous connaissons depuis des décennies.

Mais il ne faut pas pour autant minorer les lacunes actuelles. Des surfaces très importantes, mais fractionnées entre une myriade de petits propriétaires, ne sont que très mal utilisées si l'on ne regarde que la seule production de bois. Par exemple on trouve encore en très grande quantité des chablis datant de la tempête de décembre 1999 ! Sans doute des millions de mètres cubes de bois de chauffage ont été perdus... Des bois pourrissant sont peut-être intéressants pour la micro-faune mais leur présence en très grande quantité n'apporte pas grand chose de plus à un écosystème forestier.

Une exploitation plus rationalisée serait de ne plus avoir d'un côté une monoculture intensive de conifères ou peupliers et de l'autre côté des bois peu ou pas du tout entretenus à très faible productivité. Cette exploitation raisonnée de toute la forêt, et non d'une partie d'icelle, serait à la fois plus respectueuse de l'environnement et suffisamment productive pour mieux assurer nos besoins tant en bois d'œuvre qu'en bois de chauffage.

Ajoutons enfin que l'on minore encore trop souvent la productivité de nos feuillus. Le châtaigner, par exemple, sur les sols qui lui conviennent, conserve une production annuelle imbattable par les conifères...

<http://partageux.blogspot.com> ne cause pas de forêt mais de la France d'en bas et de tout en bas. Il y aurait beaucoup à dire par exemple sur les conditions sociales des bûcherons...

[Répondre](#)

- De **Coordination RAF** | 17:03 | 1er octobre 2012 |

Bonjour,

Félicitation pour cet article, il est fort utile d'informer le public des actualités de la forêt en France.

Pour des propositions alternatives à l'évolution actuelle de la filière, je vous conseille de suivre le Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF). Ce réseau rassemble des personnes qui agissent et s'organisent pour une filière forêt et bois plus écologique et sociale que ce qu'elle est actuellement. Pour découvrir (un peu) nos activités, visitez les pages forêts du site de l'association

RELIER :

<http://www.reseau-relier.org/Foret-...>

Après un an de travail collectif, la charte du réseau vient de sortir, elle pose le contexte, les valeurs et les engagements de ses membres. Nous vous invitons à la lire et à y adhérer si ces valeurs vous parlent : <http://www.reseau-relier.org/La-cha...>

Vous y trouverez également sur notre site des émissions de radio, les actes des dernières rencontres, des bulletins de liaison.